



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

2024



PRÉSENTATION DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier projeté de la Ville de Mirabel au 31 décembre 2024 et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2024

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2024, s'élevaient à 129 000 000 \$.

Les revenus totaux pour 2024 ont finalement été de 140 291 218 \$ et les charges et autres éléments fiscaux de 136 675 430 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 3 615 788 \$ à la fin de l'exercice.

Les revenus excédentaires s'expliquent principalement par des revenus de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de permis de rénovation. De plus, les droits sur les mutations immobilières, les revenus d'intérêts ainsi qu'une subvention gouvernementale de la SHQ pour l'accès logis ont également été plus élevés que prévu.

Les dépenses, quant à elles, ont été légèrement supérieures à celles prévues, soit environ 7 675 430 \$ de plus que le budget adopté dont une somme de 6 021 970 \$ versée à l'Office municipal d'habitation à titre de contribution pour la construction d'un immeuble permettant l'accès aux citoyens à des logis à loyer modique.

Quant au rapport du vérificateur externe, il est actuellement en préparation lequel fera l'objet d'un dépôt au conseil en novembre prochain.

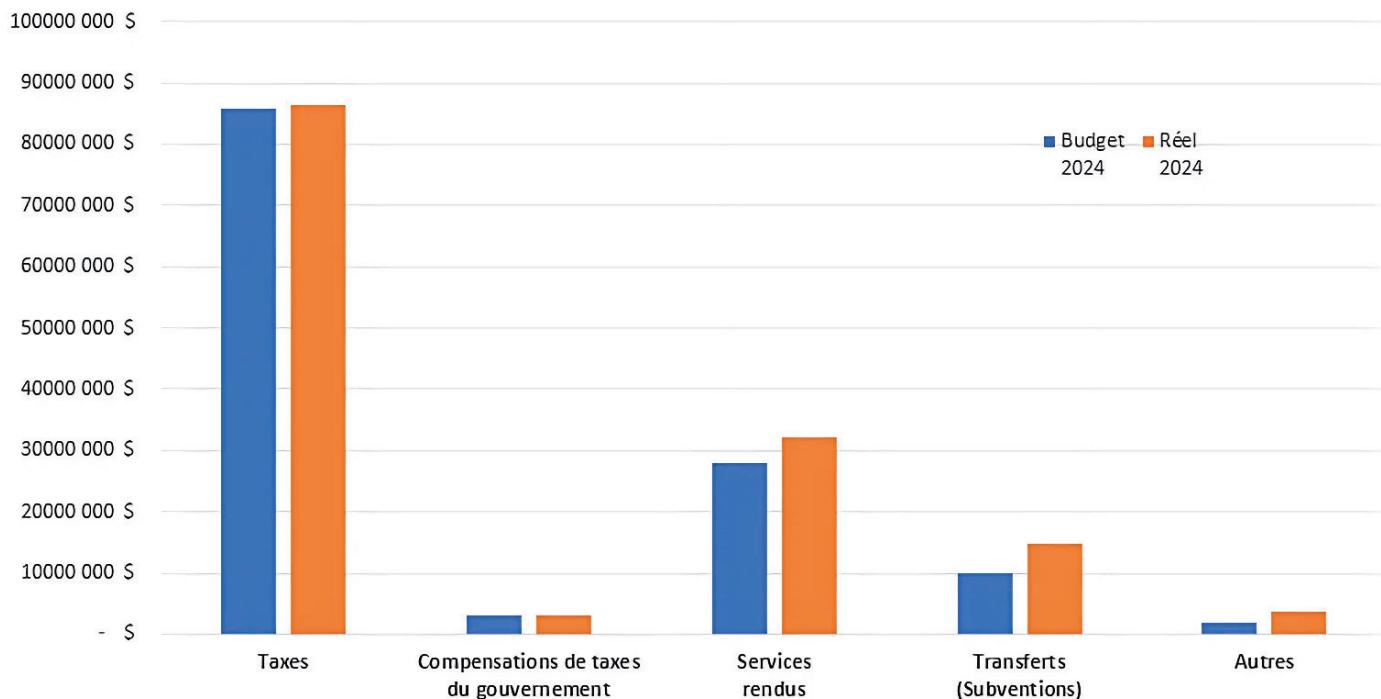


Monsieur François Bélanger, maire

LES RÉSULTATS FINANCIERS

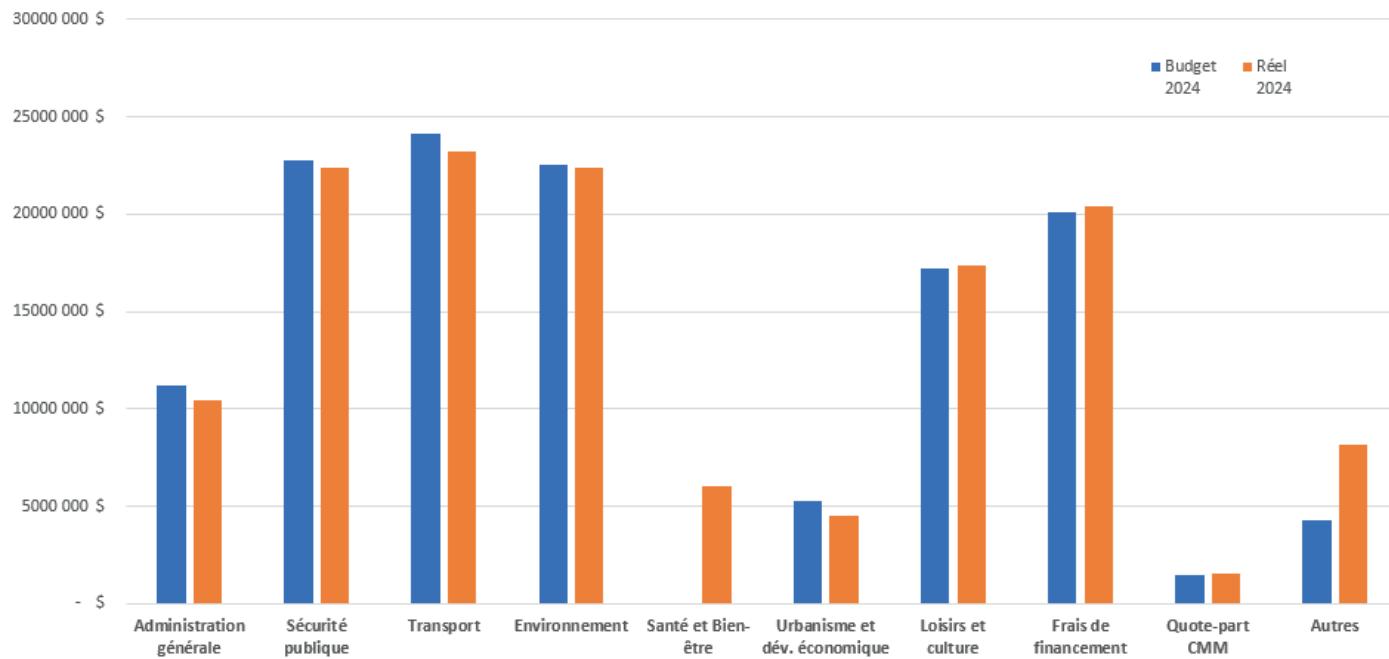
REVENUS: Hausse de **11,3\$ (4,0%)**

Les revenus 2024 ont été de **140,3 M\$ VS 129,0 M\$ prévus au budget**



DÉPENSES: Hausse de **7,7 M\$ (0,4%)**

Les dépenses 2024 ont été de **136,7 M\$ VS 129,0 M\$ prévus au budget**



SITUATION FINANCIÈRE

De par son surplus accumulé et ses fonds réservés, la Ville de Mirabel dégage au 31 décembre 2024 une marge de manœuvre de 6,55 % alors que ce qui est recommandé pour un saine gestion financière des fonds publics s'établit à 5 %, ce qui est très intéressant.

INVESTISSEMENT 2024

La Ville a réalisé des dépenses d'investissement se chiffrant à 46 055 408 \$ financées principalement par des emprunts à long terme, des contributions de promoteurs, des revenus de transfert et des affectations.

À titre d'exemples, les principaux investissements réalisés pour cette période sont les suivants :

- Acquisition de véhicules avec équipements pour le Service de police (765 000 \$);
- Acquisition de véhicules avec équipements pour le Service de sécurité incendie (412 000 \$);
- Acquisition de véhicules avec équipements pour le Service de l'équipement et des travaux publics (1 395 000 \$), dont 618 000 \$ pour des travaux de marquage ;
- Divers travaux d'asphaltage (8 671 000 \$);
- Aménagement de parcs, acquisition de modules de jeux et de mobiliers urbains et acquisition de véhicules avec équipements pour le Service des loisirs (3 210 000 \$);
- Poursuite des travaux de la construction du centre aquatique (207 000 \$);
- Acquisition du terrain du Camping Donald à St-Canut (4 974 000 \$);
- Acquisition de terrains dans le cadre de la voie de contournement à St-Augustin (566 000 \$);
- Acquisition de terrains à des fins publiques (517 000 \$);
- Poursuite du prolongement de la rue Irénée-Vachon (497 000 \$);
- Poursuite des travaux de la voie de contournement à St-Augustin (4 272 000 \$);
- Poursuite des travaux aux poste de Pompage Cyr à St-Janvier (2 548 000 \$);
- Poursuite des travaux en réhabilitation et de remplacement d'infrastructures à St-Janvier (9 086 000 \$);
- Acquisition d'infrastructures cédés par les promoteurs (1 327 856 \$).



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

L'audit des livres de la Ville de Mirabel est en cours et celui-ci est effectué par AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L., CPA auditeur. Ils procèdent à l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Mirabel au 31 décembre 2024, des états consolidés des résultats, de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Sans conséquence, le rapport de l'auditeur contiendra une réserve. Celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public et dont certaines des villes et municipalités qui déposeront également leur rapport financier 2024 avec cette réserve. En effet, dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280, la Ville n'a pas été en mesure d'évaluer ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une nouvelle norme comptable oblige le secteur public à prévoir des sommes pour décontaminer dans le futur des bâtiments et des terrains.

Toutefois, à l'exception de cette réserve, nous nous attendons à ce que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024.

CONCLUSION

La Ville de Mirabel a donc terminé son exercice financier 2024 en démontrant encore une fois la saine gestion des fonds publics, la vitalité économique et l'effervescence de la Ville. Ainsi, les résultats présentés ci-haut sont le fruit d'un travail où le conseil, l'administration municipale et ses employés sont animés par la volonté d'assurer une qualité de services à rendre aux citoyens tout en assurant des finances publiques saines et durables pour le bien-être de la communauté.

En mon nom et celui de mes collègues du conseil municipal, je tiens à remercier chacun de nos employés. Chacun, à sa façon, constitue un rouage important de notre grande organisation et dont la mission de gouvernance est d'assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de Mirabel.



Monsieur François Bélanger, maire

